

le JOURNAL du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU LION D'ANGERS | N° 31 | SEPTEMBRE • OCTOBRE • NOVEMBRE 2023



Photo non contractuelle

LES ACTUS

Découvrez le parcours de la flamme olympique au Lion d'Angers **p. 4**

L'INVITÉ DE LA RÉDACTION

Sohan Bazeau-Moreau
et Oscar Hanrath, talents locaux **p. 12**

CITOYENNETÉ & CIVISME

Sécheresse :
comment agir ? **p. 17**

AGENDA p. 3

LES ACTUS p. 4

À LA UNE p. 8

LES INVITÉS
DE LA RÉDACTION p. 12

LE LION EN ACTION p. 14

CITOYENNETÉ
ET CIVISME p. 16LA PAROLE
AUX ASSOS p. 18ÇA S'EST PASSÉ
PRÈS DE CHEZ VOUS p. 20

édito

Etienne GLÉMOT
Maire du Lion d'Angers

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE L'OLYMPISME

Après un bel été, nous commençons un nouveau cycle avec à noter, quelques évolutions à venir dans notre ville.

Dans quelques mois bientôt, nous accueillerons le passage de la flamme olympique au Lion d'Angers. Dès maintenant, nous allons travailler à mettre en avant l'ensemble du milieu sportif local et le dynamisme des scolaires, des bénévoles et des athlètes qui font de notre ville une ville sportive reconnue et labellisée doublement, à la fois Ville active et sportive et Terre de Jeux 2024. Nous allons faire en sorte de préparer avec le Département de Maine-et-Loire une très belle fête le 28 mai prochain. Nous comptons sur votre présence lors de cet événement unique qui nous fera vibrer en préambule des Jeux Olympiques. Le forum des associations nous permettra de commencer à esquisser le programme de ces animations à venir.

Dans les prochains mois également, des changements interviendront dans la collecte des déchets ménagers et recyclables. Le dossier central de ce numéro est consacré à ce sujet géré par 3RD d'Anjou, le syndicat qui collecte et traite vos déchets depuis le 1er janvier 2022. Le prix et le service ne changeront pas mais les pratiques vont évoluer, rendant possibles de meilleurs résultats pour le tri et le recyclage des déchets.

Dans ce numéro, vous trouverez également les rubriques habituelles d'information : sont mis en avant deux Lionnais de talent et lauréats de concours, les rencontres de quartier avec les élus, les démarches d'urbanisme, les informations des travaux en cours et bien d'autres sujets pratiques.

Je vous propose de nous retrouver lors de moments forts d'animations et de mémoire de ce prochain trimestre. Je vous souhaite une belle rentrée et de prendre du plaisir dans les activités bénévoles que vous choisirez.

“BONNE RENTRÉE 2023 À TOUS !”

le **JOURNAL**
du Lion

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DU LION D'ANGERS

Directeur de la publication :
Étienne Clémot

Rédacteur en chef :
Muriel Noirot

Comité de rédaction :
Bureau municipal

Maquette & Conception :
STUDIO RICOM
www.studioricom.com

Impression : Connivence

Distribution :
ASURE Services

Tirage : 2 500 exemplaires
sur papier recyclé.

Dépôt légal : ISSN 2650-605X

Le Journal du Lion est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (4 numéros par an tous les 3 mois). Si toutefois vous ne le receviez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@leliondangers.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.



le **Lion** d'Angers

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Samedi 2 septembre
De 9h à 12h



Forum des associations
Complexe Lucien Mégnac

Lundi 4 septembre
20h30
Conseil municipal

Dimanche 10 septembre
De 10h à 16h



« Les Talents exposent »
Salle Emile Joulain

Samedi 16 septembre
10h30

Rencontre avec les élus
Clos de l'Oudon (dans l'espace
vert au sud des parkings)

**Samedi 16 et dimanche 17
septembre**

Journées européennes
du patrimoine. Plus d'infos :
journéesdupatrimoine.culture.
gouv.fr/programme

Samedi 23 septembre
10h30

Rencontre avec les élus
Le Bocage (espace vert au milieu
du lotissement)

Lundi 2 octobre
20h30
Conseil municipal

Vendredi 6 octobre
Dès 18h

Ouverture de la saison culturelle
« Habille-toi, on sort ! »
Square des villes jumelées (repli en
cas d'intempéries salle Emile Joulain)

Samedi 7 octobre
11h

Cérémonie de dénomination
du Pôle Santé-social Thierry
Leborgne

**Du samedi 2 au dimanche 8
octobre**

Semaine nationale des retraités et des
personnes âgées (Semaine bleue)

**Jeudi 19 au dimanche 22
octobre**

Mondial du Lion
Parc départemental de l'Isle
Briand. Plus d'infos et billetterie :
www.mondialdulion.com

Lundi 6 novembre
20h30
Conseil municipal

Mercredi 8 novembre
12h

Repas des aînés au Lion d'Angers
Salle Emile Joulain

Samedi 11 novembre
9h30 Andigné
10h30 Le Lion d'Angers

Cérémonies commémoratives de
l'Armistice du 11 novembre 1918

Mercredi 15 novembre
12h

Repas des aînés à Andigné
Salle des fêtes

Samedi 18 novembre
Salle Denise Pochet - complexe
Saint-Exupéry
Temps d'accueil des nouveaux
habitants

**Permanences
des 3RD'Anjou :**
Mercredi 6 décembre

de 9h à 12h30, en mairie
au Lion d'Angers

Jeudi 14 décembre
de 13h30 à 17h,

en mairie à Andigné

Vendredi 15 décembre
de 8h30 à 12h30,

sur le marché au Lion d'Angers

Infos pratiques

➔ MAIRIE DU LION D'ANGERS

Place Charles de Gaulle
49220 Le Lion d'Angers / BP 40017

02 41 95 30 16

mairie@lelionsdangers.fr

www.lelionsdangers.fr

Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9 h à 12 h 30 et de 13 h 45 à 17 h 00 ; mercredi
de 9 h à 12 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi
de 14 h à 16 h) et samedi de 9 h à 12 h.

➔ MAIRIE ANNEXE D'ANDIGNÉ

5, rue de la Croix-Ruau
49220 Andigné

02 41 61 30 08

mairie@lelionsdangers.fr

Ouverture : mardi de 9 h à 12 h 15 ; jeudi de
13 h 30 à 17 h.

➔ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Place Charles de Gaulle / BP 10032
49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 31 74 / Fax : 02 41 95 17 87

contact@valleesduhautanjou.fr

www.valleesduhautanjou.fr

➔ OFFICE DU TOURISME DE L'ANJOU BLEU

56, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 83 19

officedetourisme@anjoubleu.com

www.anjoubleu.com

➔ CENTRE FINANCES PUBLIQUES

22 rue Charles de Gaulle
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

02 41 94 63 10

➔ LA POSTE

44, rue du Général Leclerc
49220 Le Lion d'Angers

02 41 21 04 21

➔ GENDARMERIE

Avenue des Acacias / 49220 Le Lion d'Angers

02 41 95 30 13

➔ 3RD'ANJOU – COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

103 rue Charles Darwin / 49125 Tiercé

02 41 59 61 73

➔ S.A.U.R. - SERVICE DES EAUX

Souscription : **02 44 71 05 50**

Urgence : **02 44 71 05 58**

➔ URGENCES

SAMU : **15** / Police Secours : **17**

Pompiers : **18** ou **112**

Pharmacie de garde : **32 37**

Médecins de garde

(soir et week-end) : **116 117**

Enfance en danger : **119**

Violences Femmes Infos : **3919**

LES ASSOS SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

LE TRADITIONNEL FORUM DES ASSOCIATIONS SE TIENDRA LE SAMEDI 2 SEPTEMBRE AU COMPLEXE LUCIEN MÉRIGNAC DE 9H À 12H30.



Vous souhaitez trouver une activité pour le petit dernier, vous mettre au théâtre, faire de la chorale ou vous engager sur des projets solidaires... La ville n'a pas à rougir de son dynamisme et de celui de ses associations ! 76 structures œuvrent au Lion d'Angers et dans tous les domaines : artistique, culturel, sportif, citoyen, éducatif, patrimonial, nature, social... Un tissu riche qu'il convient de mettre en avant à l'occasion du Forum des associations. Ouverte à toutes et tous, cette matinée vous permettra de découvrir la diversité d'activités proposées et de prendre contact avec les bénévoles et encadrants. N'hésitez pas également à finaliser votre inscription pour l'année à venir. Des démonstrations vous seront proposées tout au long de la matinée. Coup de chapeau à tous les bénévoles investis qui partagent leur passion et participent à l'animation de la ville !

LA VILLE REGORGE DE PÉPITES ET DE TALENTS...

Les artistes locaux, professionnels et amateurs, vous donnent rendez-vous dimanche 10 septembre de 10h à 16h salle Emile Joulain.



À l'occasion de cette journée, peut-être serez-vous surpris d'apprendre que votre voisin peint des animaux d'un réalisme bluffant, que votre commerçant coud des objets insolites, que des habitants de la commune sont doués pour fabriquer des bijoux somptueux ou capturer des photographies saisissantes ! Et bien d'autres encore... Et si vous qui nous lisez, vous avez un talent fou pour un art, vous pouvez encore vous inscrire pour exposer à l'occasion de l'évènement « *Les Talents exposent* » (inscription possible jusqu'au 2 septembre dans votre mairie ou sur lelionsdangers.fr) ! Nous vous attendons nombreux pour découvrir et apprécier les œuvres et le talent de ces artistes Lionnais !

LE LION EXPRESS

C'est l'été indien à Andigné !



Ils étaient là cet été pour vous proposer des soirées guinguette des plus agréables ; prolongez le plaisir à la rentrée ! Profitez d'un moment de détente, place de la mairie, le mardi soir des semaines impaires. La Guinguette Anjouée vous accueillera pour la partie bar et Les P'tits Toqués pour la partie restauration (planches à partager, tacos, box asiatique, menus enfants...).

FLASH RÉDAC

Nouvel habitant, faites-vous connaître

Vous avez posé vos cartons récemment au Lion d'Angers ? Toute l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue ! Un temps d'accueil vous est proposé le 18 novembre, notez bien la date. Pour pouvoir y être convié, faites-vous connaître auprès de votre mairie à mairie@lelionsdangers.fr

Rencontrez vos élus

Une question sur un sujet en particulier ou besoin d'échanger avec vos élus municipaux ? Des moments privilégiés d'écoute et de dialogue vous sont proposés au plus proche de là où vous habitez. Ces temps vous permettront de faire connaître vos attentes, exprimer vos idées pour votre ville et partager les sujets qui vous tiennent à cœur.

Rendez-vous avec vos élus municipaux à partir de 10h30 :

- Samedi 16 septembre, Clos de l'Oudon (espace vert au sud des parkings centraux)

- Samedi 23 septembre Le Bocage, espace vert au milieu du lotissement

La suite des rencontres au printemps 2024...

FÊTE ET CONVIVIALITÉ POUR NOS AÎNÉS

L'AN DERNIER, PLUS DE 155 SENIORS S'ÉTAIENT RETROUVÉS À L'OCCASION DU TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS DE LA VILLE.



Organisés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ces deux temps conviviaux sont de vrais moments de fête appréciés par tous.

Les prochains repas des aînés auront lieu :

- Au Lion d'Angers, le mercredi 8 novembre 2023 à 12 h - Espace Emile Joulain
- À Andigné, le mercredi 15 novembre 2023 à 12 h - salle des fêtes

Une participation de 10 €/personne est demandée (20 € pour les conjoints de moins de 70 ans).

Pour s'inscrire, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de le déposer dans votre mairie ou au Club Rencontre et Loisirs avant le vendredi 25 octobre 2023.

ENSEMBLE POUR RENFORCER L'AIDE ALIMENTAIRE

Dans un contexte d'inflation, la Banque Alimentaire du CCAS de la ville a reçu en mai dernier un don de 1 000 € de la part du Crédit Mutuel.

La Banque Alimentaire permet aux familles en difficulté de bénéficier de colis de nourriture. Ce don vient consolider le rôle prégnant du centre de distribution qui couvre huit communes. « 2022 aura été l'année de nombreuses hausses, indique Marie-Claude Hamard, Adjointe au maire, déléguée au CCAS, à l'action sociale, à la santé et au logement. L'an passé, nous avons aidé 257 personnes. Il nous arrive de préparer plus de 50 colis par jour. Je remercie tous les bénévoles, élus et acteurs qui toute l'année sont aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin ».

La ville investit. Le local des solidarités a bénéficié d'importants travaux de rénovation et d'extension afin que les bénévoles de la banque alimentaire et des Restos du Cœur puissent exercer dans de bonnes conditions et mieux accueillir les bénéficiaires.

Bulletin d'inscription

REPAS DES AÎNÉS 2023

Madame

Née le

Monsieur

Né le

Demeurant à :

.....

.....

Participera(ont) au repas des aînés :

☐ mercredi 8 novembre 2023 à 12 h

Espace Emile Joulain au Lion d'Angers

☐ mercredi 15 novembre 2023 à 12 h

Salle des fêtes à Andigné

Et verse(nt) la somme de.....€ correspondant à la participation financière demandée.

Signature :

Vieillir ensemble, une chance à cultiver

C'est le thème de la prochaine Semaine nationale des retraités et des personnes âgées (Semaine bleue) qui se tiendra dans toute la France du 2 au 8 octobre 2023. Cette année, cette édition s'attache à démontrer que les aînés ont toute leur place dans notre société et que le vieillissement est une chance. Une chance pour toutes les générations, pour construire des projets communs, tisser des liens, pour l'équilibre de la vie sociale et citoyenne. Mais c'est une chance qui se cultive, qui doit être nourrie par nous tous afin que le regard sur l'avancée en âge change et évolue positivement.

Au Lion d'Angers, plusieurs activités seront proposées, notamment :

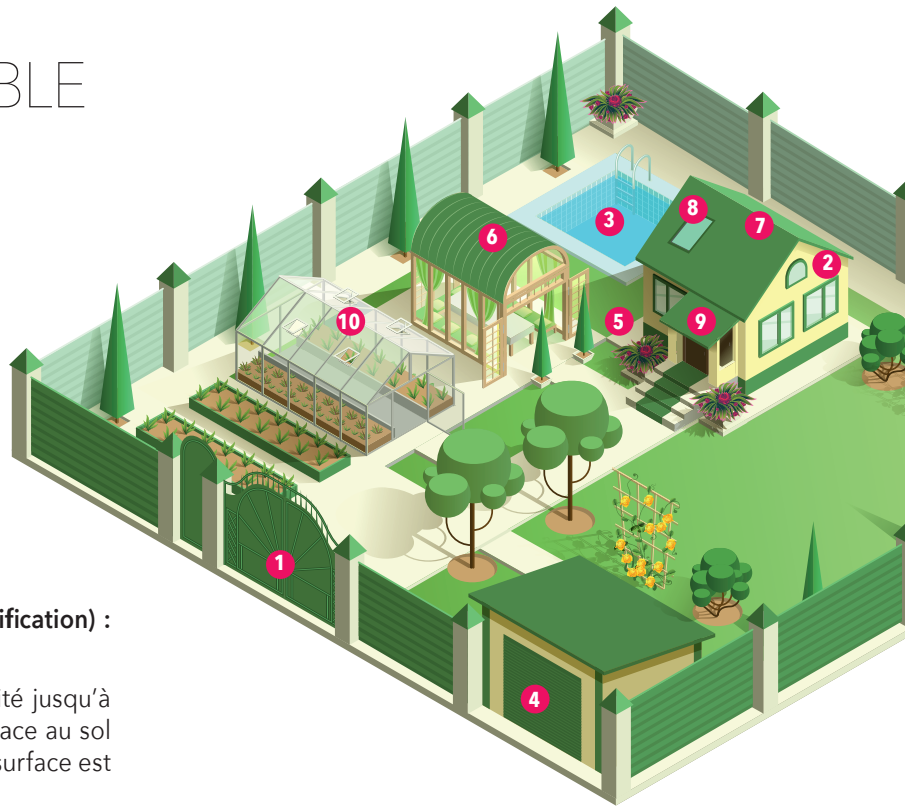
- Mercredi 4 octobre : chants avec le Club Rencontre & Loisirs à l'espace St Exupéry

- Jeudi 5 octobre : atelier mémoire à l'EHPAD

D'autres dates à venir. Plus d'infos sur lelionsdangers.fr

L'INCONTOURNABLE DE L'URBANISME

AGRANDISSEMENT DE LA MAISON, CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN, POSE D'UNE CLÔTURE... SELON LA NATURE DE VOS TRAVAUX, IL N'EST PAS TOUJOURS FACILE DE S'Y RETROUVER DANS LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR. ON VOUS AIDE À Y VOIR PLUS CLAIR.



- 1 Clôture, portail, muret (création ou modification) :** déclaration préalable
- 2 Véranda ou surélévation :** pas de formalité jusqu'à 5m² ; déclaration préalable pour une surface au sol de 40m² max. ; permis de construire si la surface est supérieure à 40m²
- 3 Piscine :** consultez le service Urbanisme en précisant les caractéristiques techniques de votre projet (hors sol, dimensions, secteur de votre habitation...)
- 4 Garage, abri de jardin, carport (création ou modification) :** pas de formalité en-dessous de 5m² ; déclaration préalable entre 5m² et 20m², permis de construire pour plus de 20m²
- 5 Terrasse :** pas de formalité si c'est de plain-pied sans fondation profonde et sans surélévation ; déclaration préalable si la surface est inférieure à 40m² ; permis de construire si la surface est supérieure et si la terrasse est surélevée
- 6 Transformer un garage en pièce de vie :** déclaration préalable si la surface fait plus de 5m² jusqu'à 20m²
- 7 Aménager des combles si ceux-ci sont aménageables (1m80 de hauteur minimum) :** pas de formalité
- 8 Poser une fenêtre de toit, changer une porte, modifier une toiture, ou tout changement sur l'aspect extérieur du bâtiment :** déclaration préalable
- 9 Extension de la maison :** en zone urbaine, déclaration préalable de travaux pour une surface de 40m² max. contactez le service Urbanisme si vous vous trouvez en zone agricole) ; permis de construire pour une surface de plus de 40m²
- 10 Serre :** pas de formalité si la surface fait moins de 5m², déclaration préalable si la surface est supérieure à 5m² et si la hauteur fait plus d'1m80

Pour tous vos projets, pensez à consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur. Vous trouverez les documents ici : www.lelionsdangers.fr/plan-local-durbanisme-plu/

UNE QUESTION ? UN DOUTE ?

Avant de démarrer vos travaux, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service Urbanisme : urbanisme@lelionsdangers.fr - 02 41 95 30 16

VOUS SOUHAITEZ MODIFIER VOTRE FAÇADE ET VOTRE HABITATION EST SITUÉE AUX ABORDS D'UN MONUMENT HISTORIQUE ?

Les travaux sont soumis à l'accord de l'Architecte Bâtiment de France. Consultez le service Urbanisme pour connaître les règles en vigueur et les démarches à suivre.

Bon à savoir :

Un mur ou muret en parpaing doit être obligatoirement enduit pour être conforme à la réglementation en vigueur !

DÉCOUVREZ LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE AU LION D'ANGERS

NOTEZ BIEN LA DATE ! LE 28 MAI 2024, LES LIONNAIS AURONT LE PRIVILÈGE DE VOIR LA FLAMME OLYMPIQUE TRAVERSER LEUR VILLE. AVEC ELLE, TOUT UN SYMBOLE QUI, EN PRÉAMBULE DES JEUX OLYMPIQUES À PARIS, EMBRASERA LE CŒUR DES FEMMES ET DES HOMMES DU MONDE ENTIER...

Le Relais de la flamme olympique est une tradition ancestrale qui nous plonge dans l'histoire des Jeux.

La première torche du Relais 2024 sera allumée le 16 avril 2024, lors d'une cérémonie qui se tiendra dans le sanctuaire d'Olympie, en Grèce, selon la tradition antique à l'aide des rayons du soleil. Du Péloponnèse, la flamme olympique rejoindra Athènes pour embarquer et traverser la mer Méditerranée. À partir de Marseille, le 8 mai 2024, la flamme olympique entamera son périple à travers plus de 60 départements, portant avec elle la symbolique de l'esprit olympique. Elle embrasera la vasque au soir de la Cérémonie d'ouverture des Jeux le 26 juillet 2024.

Des milliers de porteurs de flambeau se relayeront fièrement à travers le pays, sur les places et dans les rues animées par la ferveur citoyenne, au plus près des sites patrimoniaux ou naturels les plus emblématiques. Un vrai coup de projecteur pour les villes traversées !

Le Lion d'Angers, labellisée à la fois Ville Active et Sportive et Terre de Jeux 2024, fait partie des 7 communes du département choisies pour accueillir la flamme et prendra part à cet évènement unique.

Le mardi 28 mai 2024, à compter de 10h50, la flamme partira du complexe sportif Lucien Mérignac, empruntera le boulevard Joseph Halligon puis la route de Vern et l'avenue des Acacias, passera place du Champ de Foire et quai d'Anjou, traversera le pont de l'Oudon, pour arriver ensuite au Parc départemental de l'Isle Briand. L'occasion de mettre en avant l'un des Centres de préparation aux Jeux localisé au Lion d'Angers, grâce au prestigieux site équestre de l'Isle Briand. La flamme repartira ensuite vers 11h45.



28/05

2024

La flamme olympique
au Lion d'Angers

“CE SERA UN MOMENT EXCEPTIONNEL À VIVRE QUI NOUS MARQUERA TOUTES ET TOUS. NOUS VOUS INVITONS À PARTAGER LES VALEURS DE L'OLYMPISME ET LA FERVEUR DES JEUX TOUS ENSEMBLE LORS DU PASSAGE DE LA FLAMME AU LION D'ANGERS LE 28 MAI 2024 !”

ETIENNE GLÉMOT, MAIRE DU LION D'ANGERS.

En partenariat avec le Conseil départemental de Maine-et-Loire.

LA CULTURE S'INVITE À LA FÊTE !

Deux spectacles en lien avec le passage de la flamme olympique vous seront proposés au Lion d'Angers, notez bien les dates :

- Samedi 27 janvier à 18h salle intercommunale Paulette Fouillet : Soli Sportifs par les Compagnies Loba et La Grive pour une plongée dans le monde des sportifs !
- Samedi 30 mars (lieu à venir) : Rose fantaisie Thérapie, un spectacle pluridisciplinaire drôle et décalé...

Informations - réservations :

Office de tourisme de l'Anjou bleu, officedetourisme@anjoubleu.com / 02 41 92 86 83

Tarif : gratuit

ANJOU.
TERRE
D'EXCELLENCE



PARRAINÉ PAR

Coca-Cola



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



DÈS LE 1^{ER} JANVIER, **DU CHANGEMENT POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS**

À compter du 1^{er} janvier 2024, plusieurs changements vont intervenir dans la collecte des déchets au Lion d'Angers. Tous les papiers devront être triés avec les emballages recyclables (en carton, en plastique et en métal) dans le bac jaune. Et les habitants qui bénéficient déjà d'une collecte en porte-à-porte pour les ordures ménagères se verront doter d'un nouveau bac gris ainsi que d'un bac jaune pour les déchets recyclables. Faisons le point...



Interview

David Georget, adjoint au maire, délégué à la voirie de bourg, aux déchets et aux espaces verts, vice-président aux 3RD'Anjou

POUEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR CE QUI ATTEND LES LIONNAIS SUR LE TRI DE LEURS DÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2024 ?

David Georget : À compter du 1^{er} janvier 2024, pour certains habitants, la collecte des déchets recyclables se fera en porte-à-porte. En effet, tous ceux qui disposent déjà d'une poubelle à domicile pour leurs ordures ménagères seront équipés également d'un bac jaune pour les déchets recyclables. Le système de collecte en porte-à-porte est celui qui est le plus répandu sur le territoire des 3RD'Anjou. Il permet aux habitants de trier plus facilement, chez eux directement. D'autant plus que tous les emballages (plastique, carton et métal) et tous les papiers vont pouvoir, à compter du 1^{er} janvier 2024, être déposés dans le bac jaune.

En revanche, il est important de noter que cela ne concernera pas tous les Lionnais. Les habitants du centre-ville qui ne disposent pas d'assez de place chez eux pour stocker des grands bacs continueront de se rendre en points d'apport volontaire. Il leur faudra utiliser leur carte service déchets pour ouvrir les conteneurs jaunes, comme c'est déjà le cas pour les ordures ménagères. Eux aussi pourront déposer tous les papiers dans le conteneur jaune avec les emballages.

Autre changement notable, les bacs à ordures ménagères de 80 litres, pour ceux qui en disposent actuellement, vont être changés et remplacés par des bacs de 140 litres. Il s'agit d'harmoniser la collecte des déchets avec les territoires voisins couverts par les 3RD'Anjou.

COMMENT CES CHANGEMENTS VONT-ILS SE METTRE EN PLACE ?

David Georget : Un courrier va être distribué dans votre boîte aux lettres courant septembre précisant toutes les modalités pratiques. Nous avons conscience que la période de transition risque de provoquer une gêne. Le déploiement des bacs jaunes et des nouveaux bacs à ordures ménagères va se faire progressivement. Temporairement, certains habitants se retrouveront donc avec trois bacs chez eux en même temps. Les agents des 3RD'Anjou se tiendront à disposition des usagers pour répondre aux interrogations. Ils assureront des permanences en mairie du Lion d'Angers et mairie déléguée d'Andigné courant décembre. Tout sera mis en œuvre pour que cette phase de transition se déroule le mieux possible.

LA FACTURATION VA-T-ELLE ÉVOLUER ?

David Georget : À compter du 1^{er} janvier 2024, l'abonnement ne change pas mais la grille tarifaire évolue. Le forfait de levées sera réparti entre le bac à ordures à ménagères et celui pour les emballages recyclables. Ce qui est important, c'est que le geste de tri soit facile. Désormais, il ne faut plus se poser de question : tous les emballages et tous les papiers vont dans le bac jaune, le verre dans les colonnes à verre, les biodéchets dans le composteur et le reste dans les ordures ménagères.

POUR RÉPONDRE À TOUTES VOS QUESTIONS...

Les équipes des 3RD'Anjou assureront des permanences courant décembre.



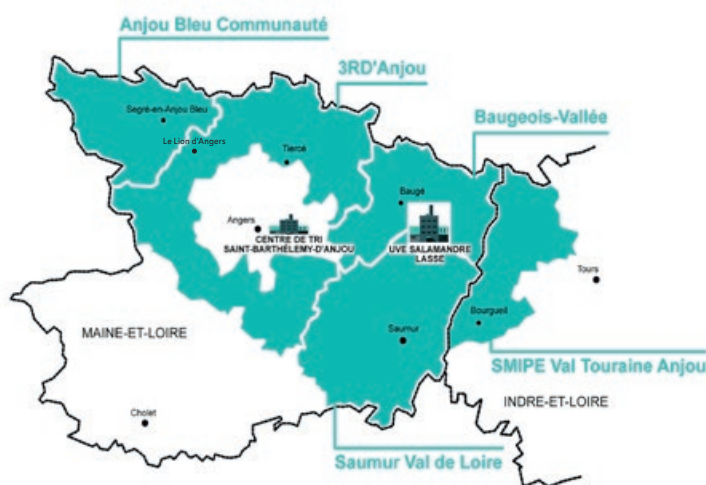
TRIER MAIS POUR QUOI FAIRE ?

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, UN HABITANT PRODUIT 254 KG D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR AN EN MOYENNE (CHIFFRES ADEME 2020).

Un chiffre dingue alors que la France s'est fixé comme objectif de réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant d'ici 2030. Sur le secteur du Lion d'Angers, 30% du tonnage collecté en emballage sont des erreurs de tri qui coûtent cher. En 2022, 358 000 € soit 4% de la redevance facturée. Alors on attend quoi pour réagir ?

Certains déchets pourtant sont une véritable ressource. Un déchet bien trié, c'est un déchet bien valorisé. Et c'est bon pour la planète !

COMMENT SONT RECYCLÉS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS ?



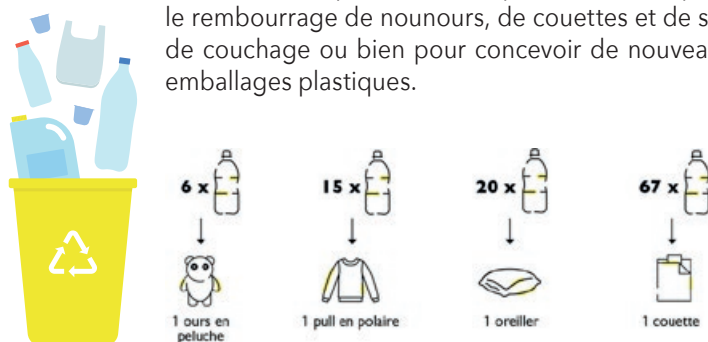
Une fois collectés, les déchets recyclables sont transférés au Centre de tri situé à Saint Barthélémy-d'Anjou : Anjou Tri Valor. Ouvert en 2022, il permet de traiter 30 000 tonnes/an provenant de 610 000 habitants en Maine-et-Loire.

Une fois arrivés dans le centre de tri, les déchets sont séparés par catégorie et préparés. Par exemple, les plastiques sont nettoyés et mis en balles pour former des granulés. Ceux-ci seront ensuite acheminés vers les filières de recyclage prêts à l'emploi pour fabriquer de nouveaux objets ou des emballages. Au total, près de 80% des déchets qui arrivent au centre sont valorisés auprès des différents prestataires.

LE TRI DU PLASTIQUE, C'EST FANTASTIQUE !

Plusieurs débouchés existent.

Les emballages plastiques, comme les bouteilles de lait ou les flacons de lessive donneront vie, par exemple, à des sièges auto pour enfants, des arrosoirs ou encore à des tuyaux. Les granulés des bouteilles d'eau ou de liquide vaisselle pourront servir pour le rembourrage de nounours, de couettes et de sac de couchage ou bien pour concevoir de nouveaux emballages plastiques.



Le verre, recyclable à l'infini

Une fois triée, une bouteille en verre redevient une bouteille en verre. Tout le verre collecté par les 3RD'Anjou est recyclé en France selon les besoins des usines de recyclage.

Pour les trier, il vous faudra déposer vos déchets en verre (bouteilles, bocaux, pots en verre...) sans bouchon, ni couvercle, dans les colonnes prévues à cet effet.

Pour trouver le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous, flashez ce code :



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



Les dépôts sauvages, on n'en veut plus ! Face aux incivilités qui ne cessent d'augmenter, la Ville du Lion d'Angers refacture le montant d'enlèvement et le nettoyage aux contrevenants. À compter du 1^{er} janvier 2024, il vous en coûtera 60 € pour un sac déposé au pied des conteneurs, 150 € par demi-mètre cube pour des encombrants abandonnés sur la voie publique et 35 € pour une poubelle délaissée sur la voie publique.

Quelques chiffres



27

**BOUTEILLES
EN PLASTIQUE,**
c'est un nouveau pull polaire

LE PAPIER A

5

vies



600

**CANETTES
EN ALUMINIUM,**
c'est un nouveau vélo



5 085

**TONNES D'EMBALLAGES
COLLECTÉS**

sur le territoire des
3RD'Anjou, en 2022, dont :

20%

**D'EMBALLAGES
PLASTIQUES**

L'ASTUCE

**PENSEZ À UTILISER DES GOURDES
RÉUTILISABLES PLUTÔT QUE
DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE !**



• Pour en savoir plus sur la collecte de vos déchets, les consignes de tri, etc. : Consultez sur : www.3rdanjou.fr



• Pour en savoir plus sur la valorisation des déchets recyclés et sur le centre de tri Anjou Tri Valor, rendez-vous sur : www.sivert.fr

INTERVIEW **UN LIONNAIS VICE-CHAMPION DE FRANCE DE KARAOKÉ**

Habitant au Lion d'Angers, Oscar Hanrath a été sacré vice-champion de France de karaoké le 25 juin dernier. Le 3 novembre prochain, il décollera pour le Panama où il représentera la France à l'occasion des championnats du monde. Rencontre et retour sur un concours hors du commun et méconnu du grand public...



VOUS AVEZ ÉTÉ SACRÉ VICE-CHAMPION DE FRANCE LE 25 JUIN DERNIER, COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS ?

Je suis très heureux ! Le concours est réservé aux amateurs, c'est-à-dire aux personnes qui n'ont pas de contrat avec un label. L'organisation est bien rôdée mais le parcours est long. Il a fallu d'abord envoyer un enregistrement vidéo pour les pré-sélections. 50 candidats ont ensuite été choisis pour participer aux épreuves finales qui ont eu lieu en juin dernier dans la Drôme. Chacun a dû interpréter une chanson de son choix sur scène. Les critères de sélection sont stricts : présence scénique, chant et techniques vocales, interprétation... Le niveau était élevé et les candidats vraiment très bons. A l'issue, un jury de professionnels a choisi 10 finalistes, il a fallu à nouveau monter sur scène et chanter une nouvelle chanson. Je n'ai pas eu de chance, j'ai eu un problème de son mais je pense que j'ai su faire la différence car j'ai bien géré la situation, j'ai raconté des bêtises et c'est passé ! Un seul candidat devait être retenu mais ils ont décidé d'en choisir deux dont moi à la surprise générale. Je vais bientôt avoir la nationalité française, je suis très fier de représenter mon pays d'adoption à Panama en novembre prochain, c'est un rêve, une expérience dingue ! J'habite Le Lion d'Angers depuis 7 ans, j'ai envie de montrer qu'ici, il n'y a pas que le cheval !

PRÉSENTEZ-NOUS VOTRE PARCOURS, COMMENT EN ÊTES-VOUS ARRIVÉ À FAIRE CE CONCOURS ?

Je chante depuis plus de 30 ans, je fais aussi de l'opéra, je suis ténor. J'ai fait l'école de magicien à Barcelone, la scène c'est ce que j'aime. J'ai monté ma micro-entreprise de production de spectacles vivants. Mais je n'en vis pas malheureusement, je cumule avec un travail de cuisinier à la Meignanne. J'ai participé au total à 14 concours de chant, car c'est une façon de se faire connaître, je les ai tous gagnés. Mais celui-ci représente beaucoup pour moi, c'est la reconnaissance du milieu professionnel qui me manquait. L'ancien guitariste et choriste de Joe Cocker était dans le jury et m'a fait des compliments sur ma prestation, ça m'a beaucoup touché.

ÊTES-VOUS PRÊT POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE AU PANAMA ?

Cette année, comme nous sommes deux à représenter la France, nous doublons les chances de gagner. Mon objectif, c'est de faire mieux que Maëva, la championne de France en titre. Mais nous allons aussi concourir ensemble en duo. Nous sommes d'ailleurs en train d'étudier nos chansons. Pour ma participation en tant que soliste, je vais en chanter quatre dont « Rise like a phoenix » de Conchita Wurst et une en espagnol car je suis Catalan. Et avec Maëva, nous interpréterons « Vivo per lei » d'Andrea Bocelli et Hélène Segara et deux autres duos, nous y réfléchissons. Je suis en train de préparer mes costumes, la prestation scénique est très importante. D'ailleurs, je fais appel à une couturière à la retraite qui travaillait au Lion d'Angers ! Toute cette expérience m'ouvre des portes, je suis très sollicité par les médias, c'est vraiment super. Plein de monde me soutient sur les réseaux sociaux, ça met la pression mais ça encourage. J'ai hâte d'y être ! En attendant, vous pourrez me retrouver tout l'été en Vendée, où chaque jour, j'anime des soirées dans les campings !

INTERVIEW SOHAN BAZEAU-MOREAU, MEILLEUR APPRENTI MENUISIER DE FRANCE

Sohan est un jeune Lionnais de 17 ans, passionné par le bois et par ce qu'on peut faire avec ce matériau. Son talent vient d'être récompensé, il a été médaillé d'or au concours national des apprentis de France dans la catégorie Menuisier-Fabricant. En apprentissage chez AMTD au Lion d'Angers, il nous présente son parcours et sa pièce créée spécialement pour le concours.



RACONTEZ-NOUS COMMENT S'EST DÉROULÉ LE CONCOURS ET COMMENT VOUS VOUS SENTEZ DEPUIS QUE VOUS ÊTES MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE !

Je suis très heureux, c'est une chance incroyable. C'est un concours qui dure 5 mois entre le moment où on reçoit le sujet jusqu'à la livraison de la pièce au jury. Il y a beaucoup de travail derrière, j'ai passé 120h sur ma pièce en atelier. Il y a de nombreux critères à respecter : la finition, le respect des consignes du sujet et des plans, le choix des matériaux était libre... J'ai d'abord concouru au niveau départemental, où j'ai obtenu une médaille d'or. Puis un mois après, au niveau régional où les critères et les notes se font de plus en plus stricts ; j'ai là aussi obtenu une médaille d'or. Et dans le mois qui a suivi, j'ai tenté le niveau national à Nice. Ce sont les meilleurs ouvriers de France qui ont noté mes pièces, du niveau départemental à national : un vrai privilège. Et nous sommes 9 à avoir été désignés médaillés d'or dans ma catégorie. C'est une réelle satisfaction. Dès que je suis entré en CAP menuiserie, on m'a parlé de ce concours. Je voulais vraiment participer et gagner en expérience, c'est pour cette raison que je me suis lancé. J'adore mon métier, je suis passionné et cette expérience dingue ne m'a apporté que du bonus. J'aimerais dire un grand merci à mon patron, mon chef d'atelier, mon tuteur et mes collègues pour m'avoir accompagné dans cette aventure inoubliable !

QU'AIÉMEZ-VOUS DANS CE MATÉRIAU ET DANS LA MENUISERIE ?

Depuis tout petit, j'ai toujours aimé le bois, le toucher, le façonner... Vers 8-10 ans, je faisais des petits meubles, des tables de nuit, un claustra pour ma chambre. C'est une vocation qui s'est exprimée très tôt. Ça m'a toujours plu. J'avais effectué des stages en 3ème qui ont confirmé cette orientation professionnelle et là, je viens de valider mon CAP.

QUELS SONT VOS PROJETS D'AVENIR ?

Ma deuxième année est terminée. Je suis en entreprise jusqu'aux vacances. En septembre, je reprends un CAP poseur. Je veux absolument apprendre à poser sur les chantiers pour avoir un profil complet, obtenir plus d'expérience et plus de pratique. Cet apprentissage chez AMTD a été une chance, il y a une bonne entente dans l'équipe, on s'attache beaucoup au détail, à la précision, ça m'a beaucoup apporté. Je voudrais aussi participer à une autre compétition, WorldSkills France, c'est une olympiade des métiers. La formule change : au lieu de travailler en atelier, les candidats ont deux jours pour réaliser une pièce sur site. On commence d'abord à un niveau départemental et ça peut aller jusqu'à un niveau international. Par la suite, j'aimerais continuer dans d'autres entreprises pour découvrir d'autres milieux et à terme, peut-être, créer ma propre entreprise sur le secteur d'Angers.

QU'EN PENSE BENOÎT CHOVEAU, GÉRANT DE L'ENTREPRISE AMTD ?

Sohan est le deuxième apprenti médaillé d'or que l'on accueille chez AMTD [Thomas Chouteau médaille d'or en 2019]. C'est important pour nous de former les jeunes et cette expérience est autant valorisante pour eux que pour nous. Plus le niveau monte, plus l'enjeu est sympa. Ce concours lui a permis de voir ce qu'il est capable de faire au bout de deux années d'expérience. Sohan a envie d'aller plus loin, de ne pas rester sur ses acquis et de progresser, on ne peut que le féliciter. On manque de main d'œuvre dans nos métiers, alors qu'il y a une demande en recrudescence et que le savoir-faire technique est nécessaire. Il faut valoriser ces compétences et les pérenniser. Il ne reste plus qu'à arroser ça maintenant !

“ Nous félicitons également les jeunes Lionnais qui ont été récompensés lors du concours départemental « Un des meilleurs apprentis de France 2023 » : Maël Guillier, meilleur apprenti dans la catégorie Jardins et espaces Verts, ainsi que Nicolas Lamy, dans la catégorie Maçonnerie. ”



Zoom sur les chantiers en cours ou à venir

Les travaux acheués



LOCAL DES SOLIDARITÉS

Les équipes de la Banque Alimentaire et des Restos du Cœur ont déménagé dans le nouveau local des solidarités au cours de l'été. Le site a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement pour mieux accueillir les bénéficiaires. Il offre également aux bénévoles plus de confort pour préparer les colis et exercer dans de meilleures conditions. Une inauguration officielle sera organisée d'ici la fin de l'année.



FINALISATION DES TRAVAUX DE VIABILISATION DU NOUVEAU LOTISSEMENT REVION

Le bornage a été réalisé et les travaux de viabilisation, démarrés en décembre, sont achevés. La municipalité a réuni les propriétaires le 20 juin dernier afin de les informer des règles d'aménagement et d'urbanisme qui régissent le lotissement. Des parcelles sont encore disponibles à la vente. Si vous souhaitez vivre dans un environnement verdoyant, préservé et champêtre, proche de toutes les commodités (accès facilité aux écoles et au complexe sportif), n'hésitez pas à vous faire connaître ! En savoir plus sur le règlement d'attribution des lots, les tarifs et la fiche de candidature : <https://www.lelionsdangers.fr/projets-damenagement/>

RUE DU COURGEON

La voie verte est achevée, elle va permettre de relier les équipements publics au futur lotissement Revion. Les piétons et cyclistes vont pouvoir circuler en toute sécurité. Dans le prolongement de ces travaux, à proximité du cimetière, le parking paysager conçu en pavés en joint enherbé a également été achevé. Des mobiliers seront mis en place prochainement, des plantations seront réalisées cet hiver.



Les travaux en cours



CAMPING DES FRESNES

La réhabilitation du bâtiment d'accueil et des extérieurs s'achèvera courant du dernier trimestre (parvis et bancs). Des cheminements ont été créés et de nouveaux arbres tous d'essence locale et plus adaptés aux milieux humides viendront embellir le site à compter de cet hiver. Des travaux sur le nouveau parking auront lieu prochainement. Objectif : ouverture du camping en avril 2024. Aquadis, le gestionnaire choisi pour son exploitation commerciale, veillera au bon fonctionnement du site. La ville a investi 1,5 million d'euros dans ce projet qui va créer des emplois et de l'activité économique, mais aussi répondre à un véritable besoin en hébergement touristique avec ses 94 emplacements. Spécialiste des campings de pleine nature et disposant déjà de nombreux sites à proximité d'une rivière dans toute la France, Aquadis poursuivra les aménagements réalisés pour une expérience de séjour authentique et confortable. Les cyclistes de la Vélo Francette, touristes de passage mais aussi publics qui viendront à l'hippodrome du Lion d'Angers ou au Parc départemental de l'Isle Briand pourront profiter d'une solution d'hébergement de qualité.



EXTENSION ET RÉNOVATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE EDMOND GIRARD

À la rentrée, les bureaux de l'administration seront achevés (isolation thermique, mise en place d'une ventilation double flux, nouveau réseau de chauffage...). 5 classes en niveau maternelle sont finies et 4 nouvelles classes en niveau élémentaire seront achevées et rénovées. 2 classes en niveau maternelle seront terminées d'ici les vacances de la Toussaint et 4 classes en niveau élémentaire seront réalisées courant du dernier trimestre 2023. La vitrification des sols, les peintures et les transferts de classe ont été effectués par les services de la ville.

LES OMBRIÈRES

Elles seront installées sur les parkings de l'école publique Edmond Girard et du dojo, rue Henri et Robert de Cholet, en novembre. Ces structures permettent de fournir de l'ombre aux véhicules stationnés en-dessous mais surtout de produire de l'énergie renouvelable grâce aux panneaux solaires dont elles seront équipées. Le projet est porté par Alter énergies et l'entreprise See You Sun. Cette action entre dans le cadre du développement énergétique de la commune.

DU NOUVEAU CHEZ VOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

L'ACTU DE L'ENTENTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

L'Entente des Artisans & Commerçants, sur sa lancée de 2022, a participé pour la première fois, le dimanche 21 mai dernier au tour cycliste des Vallées du Haut-Anjou, et a proposé un rassemblement de véhicules et un stand de boissons.

Puis comme l'an passé, l'opération Fête des Mères avec distribution de roses a été renouvelée. L'Entente a également participé à la fête de la musique cette année sous un temps parfait. Et après 4 ans d'absence, nous avons célébré le retour de la Braderie qui n'avait pas eu lieu depuis 2019. Soleil, exposants et visiteurs ont répondu présents.

Les prochains événements sont prévus à l'occasion d'Halloween mardi 31 octobre, d'Octobre rose (inédit), puis des fêtes de fin d'année. Le marché de Noël sera organisé à nouveau pour la seconde édition le dimanche 10 décembre.

À l'heure de la rédaction de ce texte, les ateliers de préparation sont en cours, aussi nous ne manquerons pas de communiquer au plus vite sur ces événements.



SUIVEZ-NOUS SUR : Artisans et commerçants du Lion d'Angers



UNE NOUVELLE IMPRIMERIE AU LION D'ANGERS

Depuis plusieurs mois, une nouvelle imprimerie « Le Lion Bleu » a pris ses quartiers dans la zone de la Sablonnière sur plus de 500 m², au 2/4 impasse Marie Curie au Lion d'Angers. Le Lion Bleu, c'est la fusion de trois imprimeries complémentaires dans leurs activités. Aujourd'hui, la nouvelle imprimerie Le Lion Bleu répond à toutes ces demandes dans un même lieu. « Nous sommes résolument tournés vers le local avec une capacité et une qualité de production » annoncent les dirigeants Michel Portier et Alain Artur.

« Notre activité va désormais de la signalétique au covering de véhicules, en passant par l'impression d'affiches, de bâches, de brochures, de flyers et la réalisation de grands formats voire très grands formats avec l'utilisation d'une table à plat capable d'imprimer directement sur tous les supports comme des portes par exemple ». Le Lion Bleu a aussi la particularité de s'ouvrir au public avec un show-room et un espace de coworking de plus de 100 m².



D'INFOS : contact@le-lion-bleu.fr - 02 41 95 38 33

VOS COMMERÇANTS ET VOTRE MARCHÉ MIS EN AVANT

La Ville du Lion d'Angers a réalisé des vidéos pour mettre en valeur les commerçants du marché et ceux du centre-ville. Elles sont diffusées sur le site internet ainsi que sur la page Facebook de la ville. Merci aux commerçants qui se sont prêtés au jeu des questions-réponses en mode « Fast and Curious », un format qui change ! Cette action de communication démontre tout le dynamisme du centre-ville, avec son marché toujours très attractif (plus de 60 exposants !) et sa rue commerçante qui attirent du public bien au-delà du Lion d'Angers.

N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER CES VIDÉOS AUTOUR DE VOUS !





SÉCHERESSE : COMMENT AGIR ?



DES CRAQUELURES SUR UN SOL SEC, DES COURS D'EAU QUI DIMINUENT, DES INCENDIES DE PRAIRIES OU DE FORÊTS... LES SIGNES DE LA SÉCHERESSE PEUVENT AVOIR DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES À COURT OU LONG TERME SUR L'ÉCOSYSTÈME.

Quels comportements adopter en cas de sécheresse ? Comment la prévenir et agir chacun à son niveau ? Voici quelques astuces faciles à mettre en œuvre au quotidien pour lutter ensemble contre les phénomènes de sécheresse.

RESPECTER L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN VIGUEUR EN CAS DE RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU : vous le trouverez affiché sur les panneaux administratifs de la mairie et disponible au téléchargement sur le site internet de la ville ou celui de la préfecture de Maine-et-Loire.

RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE : pour arroser son jardin et ses plantes, laver sa voiture ou nettoyer son mobilier de jardin.

DÉCONNECTER LES EAUX PLUVIALES POUR LES CONSERVER SUR VOTRE TERRAIN : si vous avez un jardin, vous pouvez soit infiltrer vos eaux pluviales, soit les stocker dans une cuve pour une utilisation ultérieure. Pour ce type d'installation, vous pouvez bénéficier d'aides financières.

INSTALLER DES RÉDUCTEURS DE DÉBIT sur les robinets et les pommeaux de douche.

D'AUTRES GESTES SIMPLES À ADOPTER SANS PLUS TARDER : éviter de laisser couler l'eau inutilement, prendre des douches plutôt que des bains, réparer une fuite rapidement...

Des pochoirs pour préserver l'environnement



En vous baladant dans les rues du Lion d'Angers, vous pourrez lire sur le sol le message « Ici commence la rivière, ne rien jeter ». Une démarche de sensibilisation au comportement citoyen, ayant pour objectif d'alerter les consciences sur l'impact des déchets et des mégots jetés dans les caniveaux et avaloirs ! Une action qui vise à contribuer à la préservation de l'environnement et de la qualité des eaux.

Comment désherber ?

Le moyen le plus simple, efficace, écologique et économique reste le désherbage « à la main » (binette, sarclette). Le désherbage à l'eau bouillante (eau de cuisson des pâtes ou des pommes de terre) peut également être une alternative. N'hésitez pas à apporter votre aide aux personnes pour qui il est compliqué d'effectuer cette tâche ou à créer des roulements entre voisins d'un même immeuble. Et pourquoi pas, à cette occasion, imaginer un moment de convivialité entre voisins ?



Saviez-vous également que la ville propose aux propriétaires d'embellir leurs pieds de mur avec l'opération « Fleurissons nos murs » ?

Un moyen de contribuer à entretenir votre trottoir tout en évitant la tâche fastidieuse du désherbage ! Une identification au sol permettra aux services municipaux de savoir que vous participez à l'opération. Contactez la mairie pour en savoir plus !

Des astuces écologiques pour entretenir le trottoir devant chez soi

Le trottoir devant chez vous relève du domaine public. Malgré cela, le propriétaire occupant, le locataire ou celui qui vit dans l'habitation en a la responsabilité et doit en assurer l'entretien. Pour un immeuble en copropriété, l'entretien du trottoir situé devant l'immeuble relève de la responsabilité du syndic.

L'entretien comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- l'hiver, le dégivrage de la neige ou du verglas et l'épandage de sel visant à assurer la sécurité du trottoir.

LA VILLE ET LES MILITAIRES DE LA 1^{RE} COMPAGNIE, DU 2^E RÉGIMENT DE MAINTENANCE **S'ASSOCIENT**

LA VILLE DU LION D'ANGERS VEILLE À TRANSMETTRE AUX CITOYENS, NOTAMMENT AUX PLUS JEUNES, LES VALEURS RÉPUBLICAINES AINSI QU'À ENTREtenir LA MÉMOIRE DES HOMMES ET DES FEMMES QUI ONT DÉFENDU LE TERRITOIRE NATIONAL À TRAVERS L'HISTOIRE.

Dans cet esprit, la 1^{re} compagnie et la municipalité ont conclu un partenariat pour une durée de trois ans. Les objectifs sont multiples : participer à la solennité des cérémonies patriotiques (8 mai, 14 juillet, 11 novembre...), travailler en commun pour développer un esprit civique et citoyen, transmettre aux générations futures les valeurs de la République, mais aussi faire découvrir la diversité des métiers de la défense militaire.



Ainsi, la 1^{re} compagnie participera aux cérémonies et commémorations organisées par la Ville. Elle pourra également intervenir en milieu scolaire, participer à des forums-emplois, organiser des visites de la caserne pour faire découvrir le quotidien des soldats. La municipalité apportera son soutien à la 1^{re} compagnie lorsqu'elle souhaitera organiser sur la commune des cérémonies officielles (passations de commandement par exemple).



(Re)découvrez le Sentier Patrimoine Fil Vert

Profitez de la rentrée pour découvrir ou redécouvrir l'histoire de votre ville en parcourant les sentiers du patrimoine « Fil Vert » au travers de différentes stations révélant la richesse patrimoniale locale !

Les deux parcours sont accessibles à tous :

- Sentier du Lion d'Angers (2 km), rendez-vous sur la place de la mairie
- Sentier d'Andigné (1 km), rendez-vous dans le bourg

Chaque station est équipée d'un mobilier pédagogique sur lequel vous trouverez des QR codes vous permettant d'accéder à du contenu multimédia supplémentaire en ligne. Nouveauté : retrouvez au sol la direction à prendre pour vous rendre à la prochaine station !

➕ D'INFOS : www.leliondangers.fr/sentier-fil-vert-2/

Retrouvez vos associations au forum le 2 septembre 2023 !

LES DATES À NOTER :

VENDREDI 29 SEPTEMBRE
20h30

Séance de cinéma adulte
Salle Emile Joulain

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

De 10h à 13h30

Scrap-brocante par l'association
Accroscrap
Salle Emile Joulain

MARDI 17 OCTOBRE

Vente de brioches et confitures par
Anim'Ecole
(commande avant le 17 oct. à
animecole.asso@gmail.com,
livraison le 14 nov.)

MERCREDI 25 OCTOBRE

15h et 20h30

Séances de cinéma enfant et adulte
Salle Emile Joulain

DIMANCHE 29 OCTOBRE

L'arrachée

Parc départemental de l'Isle Briand
Plus d'infos : www.larrachee.com

MERCREDI 15 NOVEMBRE

20h30

Séance de cinéma adulte
Salle Emile Joulain

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26
NOVEMBRE

Gala de gym
du Rayon Sportif Lionnais
Complexe intercommunal
Paulette Fouillet

PRATIQUEZ LE JUDO AU LION D'ANGERS



PAR LE JUDOCLUB DU LION D'ANGERS

Les cours de judo, de taïso et de jujitsu reprendront dès le lundi 4 septembre au dojo municipal Alain Cartigny, rue Henri et Robert de Cholet.

Que vous soyez débutant ou pas, de 4 ans à 73 ans, nos enseignants diplômés vous proposent une activité sportive adaptée à votre niveau et vos envies.

- Le judo, discipline olympique, se pratique dès la plus tendre enfance et permet de développer souplesse et confiance en soi.
- Le jujitsu, technique de combat héritée des anciens samouraïs, vous enseignera le self défense que vous soyez homme ou femme.
- Le taïso est une gymnastique japonaise favorisant le renforcement musculaire et le maintien en forme. Cette discipline se pratique en musique et en tenue de sport normale. Plébiscité par les femmes, le taïso est également pratiqué par les hommes.

Pour la troisième année consécutive, les tarifs et les horaires restent les mêmes.

Pour tous renseignements, contactez le club par mail : judolelion@orange.fr ou par téléphone au 06 23 37 07 68

REJOIGNEZ LES BÉNÉVOLES DU SOUVENIR FRANÇAIS

PAR LE COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS DU LION HAUT-ANJOU

Le « Souvenir Français », association nationale, ouverte à tous, a pour objet principal de sauvegarder la mémoire et les tombes des soldats « Morts pour la France » lorsque celles-ci sont en état de déshérence.

Réactivé il y a trois ans, le comité du Lion-Haut Anjou compte à ce jour 70 membres. Pendant cette période de trois ans, nous avons restauré, sur le cimetière du Lion : les « carrés militaires » des Morts pour la France durant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (soit 26 tombes) et une dizaine de tombes individuelles. Ces tombes rénovées sont repérables grâce à leurs margelles peintes en blanc, aux gravillons blancs, aux croix (soit repeintes, soit remplacées), aux plaques d'identification de chaque soldat concerné et aux cocardes du « Souvenir Français ».

De nombreuses tombes sont encore en état de déshérence au Lion comme ailleurs et attendent notre intervention. Nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous afin de ne pas laisser ces « Morts pour la France » mourir une seconde fois. Votre adhésion, pour une cotisation particulièrement modeste (à partir de 10 € par an) constituerait une aide précieuse.

**Plus d'infos : Jean-Gaël CESBRON, Président du comité du Lion-Haut Anjou - cesbron.jeangael@hotmail.fr
Tel : 06 80 23 54 67.**



Bourse aux jouets et aux vêtements

PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales organise sa bourse aux jouets, aux vêtements enfants et articles de puériculture le samedi 4 novembre 2023 de 9h30 à 13h30, à la salle Emile Joulain.

Les inscriptions se feront à partir du 1er octobre et jusqu'au 1er novembre par mail à : bourseafrlelion@gmail.com (limite de 5 listes de 20 articles par déposant).

Le tarif est de 3 € la liste et 10% de la vente revient à l'association. Les dépôts se feront le vendredi de 9h à 20h. La récupération des invendus aura lieu le samedi de 18h à 19h.

Afin que cet événement se déroule au mieux, nous sommes à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Renseignements auprès de Marina : 06 68 38 56 37 ou Dorothée au 06 73 53 71 50



3 QUESTIONS À ...

Bérangère Benoit
qui préside l'association Récréa'Lion

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À VOUS INVESTIR DANS L'ASSOCIATION ?

Récréa'Lion est une association administrée par des parents utilisateurs. Et son existence est nécessaire au maintien de nos activités professionnelles parce que c'est, en premier lieu, une solution de garde pour nos enfants. J'ai rejoint le conseil d'administration en 2015. Je suis accompagnée par deux vice-présidentes, Pauline Robert et Nolwenn Richard, un secrétaire et une vice-secrétaire, un trésorier et une vice-trésorière et une quinzaine d'administrateurs impliqués.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS QUE VOUS Y MENEZ ?

Les parents administrateurs de l'association réfléchissent et décident ensemble des grands axes de fonctionnement de la structure : fonctionnement du périscolaire, thèmes des camps du centre de loisirs, construction du projet associatif, règlement, idées de projets... Nos décisions impactent notre quotidien. On est également des employeurs puisque Récréa'Lion compte une quinzaine de permanents avec une vraie politique salariale. Avec Jean-Matthieu Orsini et Lucie Melchiade, les directeur et directrice adjointe, on travaille main dans la main. On est également les interlocuteurs des autres parents, on peut faire remonter une difficulté ou un besoin.

UN PETIT MESSAGE À TRANSMETTRE AUX PARENTS ÉVENTUELLEMENT INTÉRESSÉS À VOUS REJOINDRE ?

Malheureusement une quinzaine d'administrateurs pour presque 600 familles qui utilisent le service Récréa'Lion, ce n'est pas assez. Nous souhaitons plus de parents impliqués. Il y a plein d'avantages : on rencontre des gens de notre ville, on tisse des liens, on a des échanges très intéressants sur la parentalité, on partage nos expériences, c'est très enrichissant. L'implication en termes de temps reste minime, les conseils d'administration ont lieu 1 fois par mois (sur 10 mois), le temps d'une soirée. Il n'y a aucune compétence requise, c'est votre regard de parent qui importe.

Récréa'Lion c'est un accueil de loisirs, un accueil périscolaire (multi-sites Le Lion/Andigné, pour les élèves du privé et du public), un accueil jeunesse (Récréa'Jeunes) et une ludothèque (Ludolion). Pour rejoindre le conseil d'administration, contacter Récréa'Lion : 02 41 95 67 90 ca.recreation@gmail.com



Découvrez le badminton !

PAR AU GREZ DU BAD LIONNAIS

Nouvelle année, nouveau bureau autour de Nolwenn Jouanneau, présidente, et nouvelle dynamique ! Le club met l'accent sur les jeunes pour mieux les accompagner et les aider à exprimer leur potentiel sportif. L'an dernier, ils avaient participé à de nombreuses compétitions et notamment les Tournois Départementaux Jeunes. La compétition continue chez les adultes : 5 équipes de championnat sont en lice cette année. La saison dernière, le club s'est hissé à la 4^e place de la Coupe de l'Anjou.

Cette année, pas d'augmentation du prix des licences. Le club recherche des sponsors pour se développer, parlez-en autour de vous !

Rejoignez les 130 licenciés et pratiquez le badminton dans une ambiance conviviale. Un stage de reprise est programmé le 3 septembre avec au programme : jeux, pique-nique et animations pour reprendre en beauté et faire connaissance.

Plus d'infos : Au Grez du Bad Lionnais



Ça s'est passé près de chez vous

18 JUIN :

LE LION EN FOLIES À L'OCCASION
DU FESTIVAL CULTUREL ORGANISÉ
PAR LE PARC DÉPARTEMENTAL DE
L'ISLE BRIAND AVEC LE SOUTIEN DE
LA VILLE



23 JUIN :

MUSIQUE, CONVIVIALITÉ
ET FÊTE ONT MARQUÉ LE DÉBUT DE L'ÉTÉ
AU LION D'ANGERS



7 JUILLET :

DES PANIERS ET DES
CADDIES GARNIS POUR LES
HEUREUX GAGNANTS DE LA
TOMBOLA À L'OCCASION
DE MARCHÉ EN FÊTE

2 JUIN :

INAUGURATION DE LA NOUVELLE RÉSIDENCE
SENIORS ANDRÉ THIBAUT, EN PRÉSENCE DE LA
FAMILLE DE L'ANCIEN MAIRE DU LION D'ANGERS



22 JUIN :

800 SCOLAIRES DE TOUT LE
MAINE-ET-LOIRE ACCUEILLIS
AU COMPLEXE SPORTIF À
L'OCCASION DE LA JOURNÉE
OLYMPIQUE ORGANISÉE PAR
LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF
(CDOS)



15 JUILLET :

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DE LA FÊTE NATIONALE